



Didier RETIERE
Directeur Technique National

A l'attention des
Présidents des Comités Départementaux
Marcoussis le 13 septembre 2018,

Objet : Lancement du challenge U15 féminines saison 2018-2019

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous adresser, joint au présent courrier, l'ensemble des éléments relatifs à l'action citée en objet. **Le challenge moins de 15 ans** a permis au cours de la saison 2017/2018 d'**accroître le nombre de licenciées** de cette catégorie. Cette réussite, due en grande partie à votre investissement, doit se prolonger pour cette nouvelle saison.

En effet, le succès incontestable et les performances réalisées par les équipes de France féminines (7 et XV), devraient attirer un nombre important de jeunes filles à la pratique du rugby.

Ce challenge, dont la vocation initiale est de permettre la **découverte du rugby sous toutes ses formes**, est une action incontournable dans le cadre de notre développement. Il s'adresse tout particulièrement aux jeunes filles n'ayant pas encore fait la démarche de prendre de licence à la FFR.

La qualité de nos encadrements, l'attractivité des formules proposées, la défense des valeurs si bien défendues par les équipes de France doivent ainsi permettre à un nombre toujours plus important de jeunes filles de s'initier aux joies de ce sport qui nous tient tant à cœur. Aussi, je compte sur votre engagement pour prolonger le travail entrepris depuis plusieurs années.

La progression est incontestable. Il nous appartient désormais de continuer sur cette lancée. Aussi, vous trouverez ci-dessous les dates de cette action qui fonctionnera selon un calendrier légèrement modifié par rapport à la saison précédente. Les 4 journées « open » ouvertes à tous, seront couvertes et prises en charge par la FFR, mais la fédération ne versera pas cette saison d'aide fédérale aux départements.

- Journée 1 : 6 octobre
- Journée 2 : 17 novembre
- Journée 3 : 1er décembre
- Journée 4 : 12 janvier



Journées « Open » ouvertes à toutes

- Journée 5 : 26 janvier
- Journée 6 : 23 mars
- Journée 7 : 11 mai
- Journée 8 : 25 mai



Journées « Fédérales » : accessibles exclusivement aux licenciées FFR



Dans le cahier des charges, je vous invite à **cliquer** sur le lien, destiné à inscrire les équipes de votre comité départemental.

À l'issue de cette démarche (**date butoir le 27 septembre**), et en fonction du nombre d'équipes inscrites, il vous appartiendra, en concertation avec le responsable technique de bassin de participer aux plateaux mis en place à proximité.

Nous vous invitons à consulter le cahier des charges U15 disponible en pièce jointe, pour assurer la mise en œuvre de ces journées, la pratique de référence sera le 10 sur grand terrain, mais les pratiques aménagées ou le rugby à 5 peuvent être utilisées pour mettre en place l'activité. Ce challenge ne concerne que les moins 15 ans féminines.

Comptant sur votre volonté à accompagner le développement harmonieux de tout le rugby Français, je vous adresse mes sentiments sportifs les meilleurs.

Vice-Présidente de la FFR,
En charge de la pratique féminine
Céline BOURILLOT

Directeur Technique National,
Didier RETIERE

Copie à : Céline BOURILLOT, Didier RETIERE, Yves AJAC, MM. Les Présidents des Ligues, DTL, Membres de la Commission Féminine